

Edition du "REVEIL DU NORD" 196 bis. rue de Paris. LILLE Bureaux à PARIS. 43, boul. Haussmann (9<sup>e</sup>)

L'Égalité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX | Tél. 1-11 45, Rue de la Gaze, 45 TOURCOING | Tél. 1-11 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La plus forte vente de la région

LA VIE MUSICALE

Le plus vieux tambour de France est un Bailleulois

C'EST à Bailleul, la gentille petite ville des Flandres, renaissante de ses ruines accumulées pendant la guerre, que se trouve le plus vieux Tambour de France et peut-être le doyen des musiciens français.



M. Léon BYVEROODT le plus vieux tambour de France

Il s'agit de M. Léon Byveroodt, né dans cette ville en 1842. Dès l'âge de 11 ans il apprit la musique, et à 13 ans entra comme tambour dans la Musique Municipale de Bailleul. Voilà donc 71 ans que le père Byveroodt, comme on l'appelle, bat la peau d'une dans cette vieille société. C'est là un record que beaucoup seraient heureux de détenir.

Notre vieux tambour fit la guerre de 1870, avec la valeureuse armée française, et est titulaire de la médaille commémorative. L'assiduité de ce vieux fervent de la musique lui valut toutes les récompenses que pouvait lui décerner la Fédération des Musiciens du Nord et du Pas-de-Calais, y compris l'Étoile fédérale. C'est donc quatre médailles qu'il faut voir sur la poitrine de ce vieux brave.

Nous sommes heureux, en cette occasion, de montrer le bel exemple que donne au monde musical cette ancienne Musique Municipale de Bailleul, qui compte parmi ses membres six Étoiles fédérales et huit Médailles d'honneur récemment encore. L'Étoile fédérale était remise à M. Evariste Desamps, en récompense des cinquante ans de bons et loyaux services rendus à la musique.

Nous adressons à M. Léon Byveroodt, le souhait de le voir encore de longues années à la place d'honneur qu'il occupe au sein de cette vaillante musique, qui est une véritable famille bailleuloise.

E. DENOL

Lire en quatrième page : les diverses Informations de notre chronique "LA VIE MUSICALE".

Le grand Critérium radiophonique du "Réveil du Nord"

Ce que fut le concert B, le deuxième de nos 5 galas spéciaux

C'est hier soir qu'a été diffusé par la Station Radio P.T.T. Nord de Lille, notre V<sup>e</sup> Gala hebdomadaire, le concert B, deuxième des cinq galas spéciaux du Grand Critérium radiophonique du "Réveil du Nord".

Par sa variété, par la qualité des artistes figurant au programme, le concert B était de nature à satisfaire les plus difficiles. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, la soirée de choix d'hier, a été marquée, comme toutes celles que nous avons offertes jusque là aux sans-filistes du Nord, par un brillant succès.

Une fois de plus, en effet, l'armée toujours en croissance des sans-filistes de la région du Nord, a eu l'occasion d'apprécier le beau talent et la virtuosité de la délicieuse pianiste qu'est M<sup>lle</sup> Marie-Louise VERDIER. Dans les « Jeux d'eau de la Villa d'Este », de Liszt, comme dans « Oberon », fantaisie de Weber, et dans la « 1<sup>re</sup> Rhapsodie », de Liszt, ces trois œuvres difficiles qu'elle a interprétées, la délicate artiste s'est montrée égale à elle-même. Celle qu'on a toujours plaisir à entendre et à applaudir.

C'est aussi des Instants de charme qu'on veut, lorsque le bel artiste qu'est M. RAYNAL, ténor de l'Opéra de Lille, interprète, de sa voix puissante et harmonieuse, « Ris donc Paillasse », de Léoncavallo et lorsque M<sup>lle</sup> Jane BRUNEL, soprano du même Opéra, chante de sa voix de cristal, le passage délicieux de Mireille « Trahir Vincent ». Émissant leurs deux talents, les prestigieux artistes interprètent ensuite impeccablement le toujours aimé duo du 1<sup>er</sup> acte de Carmen, de Bizet.

Avec des Interprètes comme M. Raynal et M<sup>lle</sup> Brunel, soutenus par l'accompagnement d'une artiste telle que M<sup>me</sup> Marthe HAYEM, c'est le succès d'une soirée assurée.

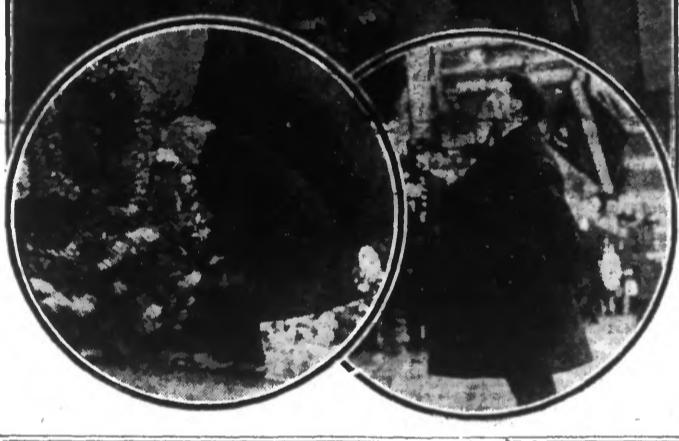
Après les impressions du grand art, M<sup>me</sup> Line DARIEL, de la « Scala » de Bordeaux, nous divertit beaucoup par un charmant monologue comique « Becassine au Cinéma », qui n'a pas manqué de déridier les plus neurasthéniques. Puis avec son digne partenaire, M. VERCAMMEN, baryton, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Lille, elle interpréta la belle duo de la demande en mariage « de Loïsa Puget ». Encore deux numéros du programme qui eurent leur légitime succès.

Chanteur à voix de rare talent, M. REJAL'S de l'« Office International des Spectacles », (direction Bernier Lecoutre et Compagnie, 40, rue du Prieur, à Lille), interpréta deux des plus belles œuvres de son répertoire : « Les Chouans » de Ed. Jouy, et « Les Semailles », de Goublier. Après l'avoir entendu, on comprend que cet artiste soit si recherché, par les scènes les plus réputées.

Voilà la suite en deuxième page, ainsi que le 2<sup>e</sup> Bon à découper et à garder, pour joindre au bulletin de réponse.

La grande journée d'amitié franco-belge d'hier à Lille

Elle se déroula sous la présidence de MM. Herriot, ministre de l'Instruction publique et Jaspar, président du Conseil belge, à l'occasion de la remise des 750 milligr. de radium par nos amis



EN HAUT : L'arrivée en gare de Lille de MM. JASPAR et HERRIOT, que l'on voit au premier plan à droite de notre photographie. — AU MILIEU : Les Ministres sortant du Grand Théâtre, après leur réception par la Municipalité. — EN MEDAILLONS : MM. JASPAR et HERRIOT devant le Monument aux Morts.

Œuvrer ensemble pour soulager la souffrance humaine, est-il au monde une alliance et un but plus noble que ceux-ci ? Voilà l'union qu'ont réalisée hier la Belgique et la France. Unies il y a douze ans.



MM. JASPAR et HERRIOT dans la Salle des Fêtes de l'Université (vus par DE GRAEVE)

pour défendre leur sol et leurs libertés, les deux nations, après avoir scellé leur amitié dans le sang, l'ont scellée une fois encore, mais dans une œuvre combien plus grande et plus humanitaire.

Hier, M. Jaspar, premier ministre belge, a remis à l'Université de Lille, 750 milligrammes de radium en présence de M. Herriot, ministre de l'Instruction publique, et cette cérémonie fut le prétexte à une nouvelle manifestation de la grande amitié franco-belge.

Par une journée radieuse et vraiment exceptionnelle, à travers de rares nuages orageux, a fait aux représentants belges un noble et digne accueil.

Parlant, le long du cortège, au cours de la journée, une foule compacte fit la haie sur le parcours du cortège, montrant par sa présence qu'elle avait senti l'importance de cette manifestation.

Il y a deux ans, c'était la reine des Belges.

Le Polonais Stachon qui tua et enterra son fils à Loison-sous-Lens a été arrêté en Belgique

Il sera prochainement extradité et ramené à la prison de Béthune

Nos lecteurs se souviennent encore de la découverte du cadavre d'un enfant de 2 ans, qui avait été enterré dans un ancien abri de guerre, à Loison-sous-Lens, vers le mois de juin 1927. Cet enfant était celui d'un nommé Vincent Stachon, 40 ans, ayant demeuré à Annay-sous-Lens.

Stachon avait été arrêté pour disparition d'enfant, mais il bénéficia d'une remise en liberté, ayant toujours protesté de son innocence.

On sait qu'un soir, au cours de l'année 1926, il s'était rendu, avait-il déclaré, à Harnes, et qu'il avait remis son enfant à un automobiliste dont il ne se rappelle plus le nom ni l'adresse. De fortes présomptions laissent prévoir que Stachon avait tué son enfant et l'avait fait disparaître, mais la preuve n'ayant pu être établie matériellement, il avait quitté la prison de Béthune quelques jours avant que l'on fasse la découverte du petit cadavre.

Ayant appris par les journaux cette macabre découverte, Stachon, qui était retourné à Carvin auprès de sa femme, ne se sentit plus en sécurité et, après avoir emprunté 100 francs, quitta la France.

On vient de le retrouver et de l'arrêter à Eysden, arrondissement de Tongres (Belgique).

M. Dutilleul, juge d'instruction à Béthune, a demandé l'extradition du Polonais assassin, qui sera prochainement ramené à la prison de Béthune.

Un dangereux malfaiteur soupçonné d'être l'auteur du crime de Bruxelles est recherché en France

De concert avec la police belge, la police judiciaire de Paris recherche actuellement à Paris un malfaiteur auteur de nombreux méfaits, et notamment d'un assassinat commis le 22 octobre dernier à Bruxelles. Ce malfaiteur se nomme Dekeyser, né le 19 mars 1903 à Bruxelles, et exerce la profession de garçon de café.

C'est à la suite de l'affaire suivante qu'on croit que ce malfaiteur s'est réfugié en France.

Le 24 octobre dernier, on découvrait à Bruxelles une main dans laquelle se trouvait déposé un morceau d'os osseux. Seule la tête manquait. L'enquête ne tarda pas à établir que l'os se trouvait en présence du corps d'Edouard Maloirda, né à Castiglione (Suisse) le 12 septembre 1901. Elle permettait d'autre part de soupçonner du crime un garçon de café nommé Dekeyser.

Celui-ci avait été aperçu pour la dernière fois à Bruxelles, le jour de la découverte du crime. Le lendemain, on trouvait sur la route, près de Chimay (Belgique) à deux pas de la frontière française, un certificat de travail de la victime. Le même jour, Dekeyser s'était présenté à l'hôtelier des Trappistes à Chimay pour y demander à coucher et à manger. Il faisait la route à pied et paraissait être dirigé sur la France.

Son signalement a été transmis aux différents postes de police frontière et aux commissariats des grandes villes.

Une femme qui dirigeait une bande de carambouilleurs a été arrêtée

La police vient d'arrêter une bande de carambouilleurs, que dirigeait une femme et qui opérait depuis le mois de septembre, avait essayé d'échapper plus d'un demi-million de produits et spécialités pharmaceutiques.

La femme, chef de bande, est une dame Bénédicte Seccil, 39 ans, ayant un magasin à rue Lacroix, à l'enseigne « Pax et Labor ». Inculpée d'escroquerie, de faux et usage de faux, Mme Seccil fut interrogée par M. Fauvel, commissaire de police, et bientôt les complices de la carambouilleuse étaient découverts.

Ce sont les nommés Georges Stolle, 35 ans, qui tenait la comptabilité de Mme Seccil ; Lucien Colson-Francois, 37 ans, à rue de la Justice, à Aubervilliers, et son ami, Georges Mignon, 21 ans ; Marie-Thérèse Deligny, 37, avenue Jean-Jaurès, et Maurice Babin, 38 ans, à rue Henri Meunier.

La carambouilleuse avait loué deux autres boutiques, situées 27, rue Edouard Vaillant, et 131, rue des Bulles Montmartres, à Saint-Ouen, où elle s'occupait à entreposer de nouvelles marchandises. Un immense caillot, placé sur la devanture du magasin de la rue Edouard Vaillant, annonçait la prochaine ouverture du « Comptoir des Pharmacies de la Banlieue Parisienne ».

Mme Seccil menait la grande vie, possédant auto et chauffeur. Elle est maintenue au Dépôt. Ses revendeurs, qui seront poursuivis, ont été laissés en liberté provisoire.

UN TERRIBLE DRAME DE LA JALOUSIE

Dans un village des environs de Budapest, à Dinnyes, un drame terrible de la jalousie s'est déroulé hier dans la soirée.

Un ouvrier mécanicien âgé de 22 ans, nommé Galt, reconnaissant sa fiancée en compagnie de deux de ses camarades, se précipita sur eux dans un accès de jalousie, et les abattit l'un après l'autre avec son revolver. Les parents de la jeune fille, entendant les cris poussés par les victimes, sortirent à leur tour dans la rue et, en les apercevant, le forcené tourna sa arme contre eux, les tua net avec son revolver. Tout le voisinage ayant été averti par ce terrible drame se mit à la poursuite de Galt, qui s'enfuyait, mais, se voyant arrêté, le criminel mit le canon de son arme dans sa bouche et se fit sauter la cervelle.

LA RÉGLEMENTATION DES OFFICES AGRICOLES

M. Chastenot, député, vient de déposer sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi tendant à la réglementation des offices agricoles. Ce texte a pour but de protéger les agriculteurs contre « abus qui sont faits de l'expression « office agricole » qui est employée par certaines maisons de commerce.

Afin d'observer M. Chastenot, peut se créer une confusion entre ces entreprises qui sont des organismes privés et les offices régionaux et départementaux institués officiellement.

Propagande allemande en Pologne libérée



A l'occasion de l'anniversaire de la libération de la Pologne, la propagande allemande s'est intensifiée. C'est par millions qu'ont été distribués, dans tout le pays libéré, des images dans le genre de celle que nous reproduisons et sur laquelle on voit la Sainte Vierge et le Pape en compagnie de l'ex-empereur Kaiser.

Trois bandits arrêtés à Rouen

La Sûreté de Rouen vient de mettre à mal trois jeunes gens, cambrioleurs dangereux, au matériel ultra-moderne. Le chef de la bande, M. Brochet, avait appris les allées et venues suspectes d'un individu qui, chez divers bijoutiers, avait essayé d'écouler de l'argenterie de grand luxe.

Pistole et appréhendé, l'homme fut conduit devant M. Brochet, pour vérification de son identité. C'était le Russe Vincent Boutaloff, 27 ans, ébéniste, né à Vladivostok. Foulillé, il fut trouvé porteur de deux cartes d'identité : l'une au nom de Boutaloff, l'autre au nom de Bouleff, d'une instruction relative au fonctionnement d'un poste portatif de soudure autogène, ainsi que d'un trousseau de clés.

Le Russe avait deux complices, qui furent rapidement arrêtés : les frères Charles Bausse, 22 ans, né à Montataire (Oise), et Jean Bausse, 23 ans.

Les trois complices raconteront par le menu leur odyssée.

Boutaloff était cité en France en 1922, par Genève, sans papiers. Ne trouvant pas de travail à Paris, il gagna les régions libérées. Alors qu'il demeurait à Lille, rue de la Monnaie, Boutaloff se mit à cambrioler dans cette ville. Il opéra chez M. Amelot, fleuriste, rue de la Grande-Chaussée ; chez Mme Sadot, modiste, rue Esquermoise ; dans une autre maison où il vola 3.700 francs, des bijoux qu'il vendit à Paris et un bon de la Défense Nationale.

Avec Charles Bausse, Boutaloff cambriola à Amiens, le 17 septembre, la banque Michard. Ils prirent une grande quantité de bijoux, d'argenterie, de titres, dans un coffre et dans une vitrine, des pièces d'or et d'argent ainsi qu'un titre de 1.000 francs de la Défense Nationale.

En compagnie de Jean Bausse, qui s'était joint à eux à Dieppe, les deux cambrioleurs tentèrent en vain de cambrioler, le 11 octobre, le coffre-fort d'une banque de la rue de la Monnaie. Ils regagnèrent ensuite Lille, où ils descendirent rue de la Monnaie et où ils écoulèrent pour 16.000 francs de bijouterie et d'argenterie.

À Paris, enfin, ils obtinrent 2.000 francs du Crédit national, puis à Rouen, samedi, ils touchèrent 200 francs sur de l'argenterie, et posèrent également au Crédit municipal.

Notre enquête à Lille

De l'enquête particulière que nous avons faite hier à Lille, voici les renseignements que nous avons recueillis.

Vincent Boutaloff vint se fixer à Lille en janvier 1927 et habita en garni, au N<sup>o</sup> 1 de la rue de la Monnaie. Exerçant la profession de menuisier, il travaillait régulièrement chez un patron de la rue Saint-André, lorsqu'un beau jour il quitta sa place, déclarant qu'il allait faire de la représentation.

D'après la cabaretière, chez qui logeait la Russe Boutaloff, celui-ci se trouvait souvent sans le sou et était gêné pour payer sa pension. Quelques temps après son départ de Lille, il se trouva subitement riche et le 29 septembre dernier il quittait son logement, déclarant qu'il se rendait en Angleterre.

Charles Bausse, arriva à Lille au mois d'août 1927 et travailla en qualité d'ébéniste, chez le même patron que Boutaloff. Il logea également à la même adresse, qu'il quitta aussi le 29 septembre disant partir en Seine-Inférieure.

Quant à Jean Bausse, il ne vint à Lille que dans la seconde quinzaine d'octobre ; il habitait avec son frère mais ne se livra à aucun travail.

Il est exact, en effet, qu'un cambriolage fut commis dans la nuit du 30 au 31 février dans le magasin de M. Amelot, marchand de fleurs artificielles, rue de la Grande-Chaussée, 28, où les bandits fracturèrent la porte donnant sur le couloir.

Ils s'attaquèrent ensuite, sans succès, au coffre-fort qui se trouvait dans le bureau, et qui résista à leurs efforts. Ils firent subir 150 francs de dégâts à ce meuble et se retirèrent en emportant une soixantaine de francs qui se trouvaient dans le tiroir-caisse.

Le 1<sup>er</sup> août, au domicile des époux Sadot, rue Esquermoise, 98, un vol d'une somme de 210 francs fut aussi commis.

Enfin le trio de malfaiteurs, serait également l'auteur de cambriolage commis le 29 août, dans le magasin de M. Gestelet, marchand de machines à écrire, rue Esquermoise, 22. Là le coffre-fort fut ouvert et une somme de 5.000 francs fut volée.

Le service de la Sûreté va certainement être appelé à enquêter sur les exploits commis à Lille par ce trio « malfaiteurs » et pour rechercher où ils ont pu écouler les 16.000 francs de bijoux qu'ils disent avoir vendus rue de la Monnaie.

LA VARIOLE EN ANGLETERRE

On a enregistré, en Grande-Bretagne, au cours de l'année 1927, 13.000 cas de variole et on ne voit pas 27.000 cas pour 1928.

La Chambre a voté le budget du Commerce

La Chambre a poursuivi hier matin, la discussion du budget du commerce et de l'industrie. M. Bokanowski a déclaré que le gouvernement étudie les moyens de réviser la tarification des droits de douanes sur les machines agricoles.

Après une déclaration de M. Poincaré, disant que la question de l'utilisation des prestations en nature dans l'industrie du papier était à l'ordre du jour, M. Bokanowski a déclaré que le gouvernement coopère les représentants de la presse, l'ensemble du budget est adopté.

On passe à la discussion du budget de la marine militaire.

Après une intervention de M. Goude sur les salaires, des ouvriers des arsenaux, salaires qu'il estime trop faibles, la discussion est renvoyée à ce matin.

LIBÉRATION IMMINENTE DES FILLETES ARNAUD AU MAROC

D'après les dernières nouvelles, il est possible que les fillettes Arnaud soient libérées au cours de cette journée, s'il n'y a pas de nouvel engagement. Les fillettes se trouvent actuellement à 5 heures de marche du poste français de Foun-en-Noeuvr, ce qui peut permettre un dévouement rapide. D'autres nouvelles parvenues à Ksida autorisent également à formuler les meilleurs espoirs au sujet des négociations relatives à la libération de MM. Steeg et Maillet. Le principe de la rançon ayant été admis, on pense que le principal obstacle à la libération des prisonniers est levé.

Notre ALMANACH est très intéressant et abondamment illustré. 1928 EN VENTE PARTOUT

Une réunion de la Commission des R. L.

La Commission des Régions Libérées de la Chambre a entendu, ce soir, M. Léon Escoffier, rapporteur du projet de loi ayant pour objet de modifier la loi du 3 mai 1924, tendant à soumettre en vue de leur examen ou de leur réduction, certaines indemnités demandées de guerre à un recours extraordinaire en réduction. Après un échange d'observations elle a décidé d'envoyer le Ministre des Travaux Publics dans sa prochaine réunion fixée de mercredi 23 courant. Elle a confié à M. Léon Escoffier le rapport sur la proposition de loi tendant à étendre le bénéfice de la loi du 17 avril 1919 à certaines catégories de sinistrés (Alsaciens et Lorrains) n'ayant pas encore acquis la nationalité française au jour du dommage. La Commission et son rapporteur insisteront d'autre part et à nouveau pour obtenir du gouvernement le vote rapide de la proposition de loi de M. Accombay encore en l'air et ayant le même objet pour plusieurs catégories de personnes.

DIMINUTION DU PRIX DE LA VIANDE DANS LA SOMME

Le prix de viande de boucherie diminue dans la Somme, notamment à Amiens, Abbeville, Albert, Péronne. Le Maire d'Abbeville a prescrit une sévère mesure de déquotation pour empêcher la fraude sur les quotas et les catégories.

LE TAUX DE L'ESCOMPTE ABAISSÉ EN BELGIQUE

La Banque Nationale de Belgique a abaissé le taux de son compte de 1,2 %. Il est ramené à 4,2 %.

LES RESULTATS DES RECOLTES EN 1927

L'« Officiel » publie les résultats approximatifs des récoltes en 1927 : Quantités récoltées en quintaux en 1927 : Sarrazin, 4.083.592 contre 3.638.620 en '26 ; Maïs, 5.463.919 contre 3.222.410 ; Millet, 163.499 contre 83.230 ; Pommes de terre, 171.440.000 contre 111.365.150 ; Betteraves à sucre, 55.760.185 contre 49.602.630 ; Betteraves de distillerie, 8.743.400 contre 3.919.530 ; Lin flasse, 820.340 contre 119.976 ; Lin grain, 81.702 ; renseignements incomplets pour 1926 : Chanvre, 47.925 contre 47.126 ; en ce qui concerne la flasse chanvre grain, 7.006 quintaux en 1927 (renseignements incomplets en 1926).

M. TROTSKY EMPÊCHE DE HARANGUER LA FOULE

On mande de Riga qu'à l'issue de la réunion au cours de laquelle son exclusion fut prononcée, M. Trotsky, installé sur une automobile, tenta de haranguer la foule mais il fut immédiatement entouré de policiers qui le menacèrent de mesures sévères.